

<Niveau :	<b>LICENCE</b>				<b>années</b>
Domaine :	Sciences Humaines, Lettres, Langues				<b>L1</b> <b>L2</b> <b>L3</b>
Mention :	<b>Information communication</b>				
Volume horaire étudiant :	454h	769h	/	10j (minimum) par semestre en L2 et L3	1223 h + stage
	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	stage	total
Formation dispensée en :	français				

**Sous réserve de validation par les instances de l'Université**

**En vert les UE et/cours portés par une autre licence de l'UFR Lettres**

## Contacts

### Responsable de la formation

Gilles Bousquet

### Composante de rattachement

UFR Lettres et philosophie  
4 Bd Gabriel - Dijon

### Responsable de la scolarité

Philippe Vigneron (bureau 136B)

[Philippe.vigneron@u-bourgogne.fr](mailto:Philippe.vigneron@u-bourgogne.fr)

☎ 03 80 39 56 96

## Objectifs de la formation

### ■ Objectifs :

Cette formation associe l'acquisition de compétences théoriques et pratiques en sciences de l'information et la communication. Les enseignements disciplinaires apportent aussi bien des connaissances fondamentales à l'étudiant (théories de l'information et de la communication, histoire et sociologie des TIC, des médias et des industries culturelles, etc.) que des compétences pratiques (écriture journalistique, bureautique, création web, gestion de contenus numériques, techniques documentaires, etc.). La maîtrise de la langue française fait l'objet d'une attention particulière dans le cursus.

La possibilité de réaliser des stages en L2 et L3 permet aux étudiants de découvrir le monde professionnel (entreprises, collectivités publiques, agences spécialisées) et d'enrichir les compétences acquises à la faculté avec celles acquises sur le terrain.

L'ouverture internationale de la formation est fondée sur une double action : le développement de l'offre de mobilité (augmentation des partenariats avec des universités étrangères du programme européen Erasmus) ; la formation linguistique renforcée (tout au long du cursus apprentissage obligatoire de l'anglais en LV1, apprentissage facultatif d'une LV2 dans le cadre de l'UE5).

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

En licence 1<sup>ère</sup> année

- mobiliser un corpus de connaissances théoriques (théories des sic, histoire des médias et des industries culturelles, analyse visuelle) ;
- concevoir et rédiger des messages dans un langage et un style adaptés à un public donné ;
- communiquer en anglais.

En licence 2<sup>ème</sup> année

- mobiliser un corpus de connaissances théoriques (histoire et sociologie des tic, analyse des images, droits des médias) ;
- maîtriser les méthodes d'analyse des productions médiatiques ;
- concevoir et rédiger des messages dans un langage et un style adaptés à un public donné ;
- maîtriser les outils de gestion des contenus sur le web ;
- communiquer en anglais.

En licence 3<sup>ème</sup> année

- mobiliser un corpus étendu de connaissances théoriques (sociologie des médias, analyse des images, communication des organisations) pour analyser et/ou résoudre des situations problématiques sur le terrain (stage en particulier) ;
- développer un sens critique sur la société contemporaine ;
- maîtriser les outils de publication assistée par ordinateur (textes, images, mise en page) ;
- maîtriser les outils de gestion des contenus sur le web (services en ligne, bases de données..)
- rédiger des articles de presse dans une gamme étendue de genres journalistiques ;
- communiquer en anglais.

■ **Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :**

Cette formation a vocation à préparer les étudiants à une poursuite d'études en master infocom pour intégrer le marché du travail dans plusieurs secteurs d'activités :

- la communication des organisations ;
- les médias et les relations de presse ;
- la conception et la production audiovisuelle ;
- la gestion des systèmes d'information et la veille ;
- l'enseignement (professeur documentaliste).

---

**Modalités d'accès à l'année de formation :**

■ **en formation initiale:**

- en L1 via Post Bac avec capacité d'accueil limitée.
- en L2 et L3 via le dépôt d'un dossier de candidature à la scolarité de la formation.

■ **par validation d'acquis ou équivalence de diplôme**

- en formation initiale : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation
- en formation continue : s'adresser au service de formation continue de l'université (SEFCA : <http://sefca.u-bourgogne.fr/>).

■ **Poursuites d'études :**

Conformément à l'article L612-6 du Code de l'Éducation, l'accès en Master 1 mention Sciences de l'information et communication est soumis à capacités d'accueil.

L'admission des étudiants est prononcée après examen des dossiers, selon les critères et procédures validés par les conseils centraux de l'Université de Bourgogne.

**Organisation et descriptif des études :**

- tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

**SEMESTRE 1**

UE1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Sciences de l'information-communication	Introduction aux Sic	16		16	2	CT (écrit 2h)	2		2
	Histoire des médias	16		16	2	CT (écrit 2h)	2		2
	Culture numérique	6	16	22	2	CT (écrit 1h)	2		2
<b>TOTAL UE</b>		<b>38</b>	<b>16</b>	<b>54</b>	<b>6</b>		<b>6</b>		<b>6</b>

UE2	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Méthodologie de l'écrit	Langue parlée / langue écrite	12	11	23	3	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
	Systèmes graphiques du français		11	11	3	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
<b>TOTAL UE</b>		<b>12</b>	<b>22</b>	<b>34</b>	<b>6</b>		<b>3</b>		<b>3</b>

UE3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Médias en société	Medias studies (anglais)	10	10	20	3	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
	Insertion professionnelle		16	16	3	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
<b>TOTAL UE</b>		<b>10</b>	<b>26</b>	<b>36</b>	<b>6</b>		<b>3</b>		<b>3</b>

UE4	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
SHS	Littérature, arts visuels, arts du spectacle		33	33	3	CT (écrit 2h)		1,5	1,5
	Pratique de l'écriture		20	20	3	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 4h)		1,5	1,5
<b>TOTAL UE</b>			<b>53</b>	<b>53</b>	<b>6</b>			<b>3</b>	<b>3</b>

UE5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Libre	UE à choisir parmi les options proposées par l'UFR Lettres ou par une autre UFR				6				
<b>TOTAL UE</b>		<b>36</b>			<b>6</b>				<b>3</b>

**SEMESTRE 2**

UE1	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Sciences de l'information-communication	Introduction aux SIC	16		16	2	CT (écrit 2h)	2		2
	Histoire des industries culturelles	6	12	18	2	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)	2		2
	Culture numérique	6	16	22	2	CT (écrit 1h)	2		2
<b>TOTAL UE</b>		<b>28</b>	<b>28</b>	<b>56</b>	<b>6</b>		<b>6</b>		<b>6</b>

UE2	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Méthodologie de l'écrit	Stratégies et pratiques argumentatives	12	11	23	3	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
	Systèmes graphiques du français		11	11	3	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
<b>TOTAL UE</b>		<b>12</b>	<b>22</b>	<b>34</b>	<b>6</b>		<b>3</b>		<b>3</b>

UE3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Médias en société	Medias studies (anglais)	10	10	20	3	CT (écrit 2h)		1,5	1,5
	Etude de l'image	16		16	3	CT (écrit 2h)		1,5	1,5
<b>TOTAL UE</b>		<b>26</b>	<b>10</b>	<b>36</b>	<b>6</b>			<b>3</b>	<b>3</b>

UE4	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
SHS	Littérature, arts visuels, arts du spectacle		33	36	3	CT (écrit 2h)		1,5	1,5
	Pratique de l'écriture		20	20	3	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 4h)		1,5	1,5
<b>TOTAL UE</b>			<b>53</b>	<b>53</b>	<b>6</b>			<b>3</b>	<b>3</b>

UE5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Libre	UE à choisir parmi les options proposées par l'UFR Lettres ou par une autre UFR				6				
<b>TOTAL UE</b>		<b>36</b>		<b>36</b>	<b>6</b>				<b>3</b>

**SEMESTRE 3**

UE1	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Sciences de l'information-communication	Histoire des TIC	16	12	28	4	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
	Histoire des formes audiovisuelles	16		16	2	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
TOTAL UE		32	12	44	6		3		3

UE2	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Langue et discours	Humanités numériques	12		12	3	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
	Environnement numérique de travail		16	16	3	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)		1,5	1,5
TOTAL UE		12	16	28	6		1,5	1,5	3

UE3	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Pratiques des TIC et des médias	Droit des médias	16		16	3	CT (écrit 1h)	1,5		1,5
	Langages du web	6	16	22	3	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit)		1,5	1,5
TOTAL UE		22	16	38	6		1,5	1,5	3

UE4	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
SHS	<i>Medias studies</i> (anglais)	10	10	20	3	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)		1,5	1,5
	Littérature, arts visuels, arts du spectacle		33	33	3	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)		1,5	1,5
TOTAL UE		10	43	53	6			3	3

UE5	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Libre	UE InfoCom (40h TD) ou stage d'observation (5 jours ou 35h) ou UE proposées par l'UFR Lettres ou autre UFR				6				
TOTAL UE			40	40	6				3

**SEMESTRE 4**

UE1	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Sciences de l'information-communication	Sociologie des TIC	16	12	28	4	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
	Sociologie des industries culturelles	16		16	2	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
TOTAL UE		32	12	44	6		3		3

UE2	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Langue et discours	Compréhension des discours Linguistique textuelle	12	11	23	3	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
	Environnement numérique de travail		16	16	3	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)		1,5	1,5
TOTAL UE		12	27	39	6		1,5	1,5	3

UE3	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Pratiques des TIC et des médias	Revue de presse		16	16	2	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)		1	1
	Gestion de contenus web	6	16	22	4	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)		2	2
TOTAL UE		6	32	38	6			3	3

UE4	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
SHS	Medias studies (anglais)	10	10	20	3	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)		1,5	1,5
	Littérature, arts visuels, arts du spectacle		33	33	3	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)		1,5	1,5
TOTAL UE		10	43	53	6			3	3

UE5	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Libre	UE InfoCom (40h TD) ou stage d'observation (5 jours ou 35h) ou UE proposées par l'UFR Lettres ou autre UFR				6				
TOTAL UE			40	40	6				3

**SEMESTRE 5**

UE1	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Sciences de l'information-communication	Etude des problèmes contemporains	16		16	3	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
	Communication des organisations	16		16	3	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
TOTAL UE		32		32	6		3		3

UE2	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Analyse des médias	Etude de cas (SHS)		12	12	3	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
	<i>Media studies</i> (anglais - Cles)		22	22	3	CC (2 <sup>e</sup> sessi écrit 1h)		1,5	1,5
TOTAL UE			34	34	6		1,5	1,5	3

UE3	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Pratique des TIC et des médias	Ecriture journalistique	4	12	18	2	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)		1	1
	Sources / outils de veille	4	12	14	2	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)		1	1
	PAO		12	12	2	CT (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)		1	1
TOTAL UE		8	36	44	6			3	3

UE 4	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Information et documentation	Techniques documentaires	4	12	16	3	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)		1,5	1,5
	Gestion contenus web	4	12	16	3	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)		1,5	1,5
TOTAL UE		8	24	32	6			3	3

UE5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éva	coeff CT	coeff CC	total coef
Libre	UE InfoCom (40h TD) ou stage d'application (10 jours / 70h) ou UE proposées par l'UFR Lettres ou autre UFR				6	si stage, rapport écrit			
TOTAL UE			40	40	6				3

**SEMESTRE 6**

UE1	Discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Sciences de l'information-communication	Communication des marques	16		16	2	CT (écrit 2h)	1		1
	Sociologie des médias	16	12	28	4	CT (écrit 2h)		2	2
TOTAL UE		32	12	44	6		1	2	3

UE2	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Analyse des médias	Etude des problèmes contemporains	16		16	3	CT (écrit 2h)	1,5		1,5
	<i>Media studies</i> (anglais)	10	10	20	3	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)	1,5		1,5
TOTAL UE		26	10	36	6		3		3

UE3	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Pratique des TIC et des médias	Ecriture journalistique		14	14	2	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)		1	1
	Relations presse	6	12	18	2	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)		1	1
	PAO		12	12	2	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)		1	1
TOTAL UE		6	38	44	6			3	3

UE 4	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Information et documentation	Techniques documentaires	4	12	16	3	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)		1,5	1,5
	Traitement des données	4	12	16	3	CC (2 <sup>e</sup> sess écrit 1h)		1,5	1,5
TOTAL UE		8	24	32	6			3	3

UE5	discipline	CM	TD	Total	ECTS	Type éval	coeff CT	coeff CC	total coef
Libre	UE InfoCom (40h TD) ou stage d'application (10 jours / 70h) ou UE proposées par l'UFR Lettres ou autre UFR				6	si stage, rapport écrit			
TOTAL UE			40	40	6		3		3



## **Modalités de contrôle des connaissances :**

Les règles applicables aux études LMD sont précisées dans le Référentiel commun des études mis en ligne sur le site internet de l'Université :

[http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel\\_etudes\\_lmd.pdf](http://www.u-bourgogne-formation.fr/IMG/pdf/referentiel_etudes_lmd.pdf)

### **■ Sessions d'examen, précision :**

En L2 et L3, si l'UE5 est validée par la réalisation d'un stage (d'observation ou d'application), cette UE ne peut pas donner lieu à une épreuve de rattrapage lors d'une 2<sup>ème</sup> session d'examen.

### **■ Règles de validation et de capitalisation :**

**COMPENSATION** : Une compensation s'effectue au niveau de chaque semestre. La note semestrielle est calculée à partir de la moyenne des notes des unités d'enseignements du semestre affectées des coefficients. Le semestre est validé si la moyenne générale des notes des UE pondérées par les coefficients est supérieure ou égale à 10 sur 20.

**STATUT AJAC** : L'étudiant pourra accéder à la licence 2 s'il a validé 18 crédits au S1 et 18 crédits au S2 minimum à condition d'en faire la demande par écrit dans les 7 jours qui suivent la diffusion des résultats de la session 2 d'examen.

L'étudiant pourra accéder à la licence 3 s'il a validé la totalité de la Licence 1 et 18 crédits au S3 et 18 crédits au S4 minimum à condition d'en faire la demande par écrit dans les 7 jours qui suivent la diffusion des résultats de la session 2 d'examen.

**CAPITALISATION** : Chaque unité d'enseignement est affectée d'une valeur en crédits européens (ECTS). Une UE est validée et capitalisable, c'est-à-dire définitivement acquise lorsque l'étudiant a obtenu une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10 sur 20 par compensation entre chaque matière de l'UE. Chaque UE validée permet à l'étudiant d'acquérir les crédits européens correspondants. Si les éléments (matières) constitutifs des UE non validées ont une valeur en crédits européens, ils sont également capitalisables lorsque les notes obtenues à ces éléments sont supérieures ou égales à 10 sur 20.

### **■ INSCRIPTION PEDAGOGIQUE (ou inscription aux examens)**

Distincte de l'inscription administrative, elle est obligatoire et doit être réalisée au bureau de scolarité.

### **■ ABSENCE TD / ASSIDUITE**

3 absences à un TD entraînent la défaillance dans cette matière.

### **■ STATUT ETUDIANT SALARIE SPECIFIQUE A CHAQUE ETUDIANT**

Les étudiants ayant une activité salariée d'au moins 10h par semaine et un contrat de travail couvrant la totalité de l'année universitaire (du 1er septembre au 31 août de l'année suivante) peuvent être dispensés d'assiduité aux TD à condition d'avoir accompli la démarche nécessaire auprès du secrétariat (présentation d'une attestation de l'employeur) lors de l'inscription aux examens et au plus tard dans les 30 jours suivant la rentrée de chaque semestre.

### **■ STATUT ETUDIANT BOURSIER**

Une fiche assiduité aux TD délivrée par le service des bourses (CROUS) est à faire signer aux enseignants et sera rendue au bureau 164. L'étudiant salarié et boursier doit suivre obligatoirement 50 % des TD.